

Bulletin technique: Optimisation de la performance des batteries de l'imageur thermique de Bullard

23/04/2012

Aperçu

Les batteries de l'imageur thermique de Bullard sont dotées d'un boîtier en matière thermoplastique Ultem® qui résiste à la chaleur élevée et protège les éléments de la batterie rechargeable au Nickel-Métal-Hydure (NiMH). Ces éléments sont conçus pour fournir une puissance constante et fiable pendant toute leur durée de vie. Toutefois, les performances des batteries rechargeables peuvent être affectées par la façon dont elles sont entretenues, chargées et entreposées. Pour vous aider à optimiser les performances des batteries de votre imageur thermique de Bullard, élaborez un plan d'action précis concernant leur entretien, chargement, entreposage et remplacement.

Entretien de la batterie

- Sur une base hebdomadaire, effectuez les opérations suivantes :
 1. Vérifiez que les batteries ne montrent pas de signes de dommages physiques
 2. Faites pivoter les batteries dans l'imageur et le chargeur
 3. Rechargez entièrement toutes vos batteries
- Sur une base mensuelle, effectuez les opérations suivantes :
 1. Vérifiez que les contacts de batterie sur les batteries et les imageurs sont exempts de corrosion
 2. Vérifiez que tous les contacts principaux des chargeurs de batterie sont exempts de corrosion
 3. Si vous n'utilisez pas activement votre imageur thermique de Bullard pendant plus de 30 minutes au moins une à deux fois par semaine, vous devrez faire un cycle complet de charge de chaque batterie en procédant de la manière suivante :
 - a. Chargez complètement la batterie
 - b. Placez la batterie dans l'imageur et mettez-le en marche
 - c. Laissez l'imageur allumé pendant environ une heure
 - d. Rechargez complètement la batterie
- Toute batterie ordinaire au NiMH perdra normalement sa charge au fil des jours et des semaines (jusqu'à 1 % à 2 % par jour). Si une batterie doit rester déchargée pendant une période de temps prolongée (de plusieurs semaines à plusieurs mois), elle devra être « entraînée » pour pouvoir récupérer sa performance optimale. Pour entraîner une batterie, suivez les étapes de cycle de charge des batteries (décrites ci-dessus) et répétez ces étapes 3 à 4 fois.
- Le fait de laisser les batteries se décharger complètement risque d'endommager les éléments de la batterie et peut amener le chargeur à indiquer de manière erronée une recharge complète des batteries qui sont endommagées ou ne sont plus capables de tenir une charge complète. Pour éviter ce problème, ne faites pas fonctionner un imageur thermique de Bullard pendant plus de 20 minutes une fois que l'indicateur à DEL rouge d'état de la batterie s'est allumé, et lorsque l'écran s'éteint arrêtez l'imageur immédiatement.

Chargement de la batterie

- Les batteries de l'imageur thermique de Bullard peuvent être chargées à tout moment au cours du cycle de décharge - p. ex. après 30 minutes ou plusieurs heures d'utilisation. La baisse de tension provoquée par la répétition des cycles incomplets de décharge n'est pas un facteur significatif des batteries de l'imageur thermique de Bullard.
- **Le poste de charge Powerhouse ou Eclipse Powerhouse de Bullard doit être branché directement** par l'intermédiaire d'un circuit en continu doté d'un fusible de 5 A pour assurer une source d'alimentation constante de 12-24 V c.c. afin de charger et d'entretenir correctement les batteries de l'imageur thermique de Bullard.
 - **N'essayez pas de raccorder** le poste de charge Powerhouse ou Eclipse Powerhouse à l'un des éléments suivants :
 - Chargeurs /économiseurs de batterie tiers (p. ex. Kussmaul)
 - Boîtes de jonction
 - Démarreurs/dispositifs d'allumage, ports de 12 V, etc.
 - Le fait de brancher le poste de charge Powerhouse ou Eclipse Powerhouse à l'un des dispositifs ci-dessus, à un circuit doté d'un interrupteur ou par l'intermédiaire d'un relais, peut entraîner un mauvais fonctionnement du poste de charge Powerhouse ou Eclipse Powerhouse et endommager les éléments de la batterie rechargeable, ce qui peut avoir une incidence négative sur les performances et la durée de vie de vos batteries rechargeables.
 - Pour plus d'informations sur la manière d'installer correctement le poste de charge Powerhouse et Eclipse Powerhouse de Bullard, vous pouvez visionner la vidéo de Bullard (en anglais) sur YouTube à <http://www.youtube.com/watch?v=cXdh7dNg4AQ&list=UUkYR-01IWtPjUpYc0mhdEVg&index=1&feature=plcp>

Entreposage

- L'entreposage prolongé de la batterie dans des environnements à basse température (au-dessous de 15°F ou -9°C) ou à température élevée (au-dessus de 90°F ou 32°C), ou encore à proximité de sources de chaleur radiante peut réduire la capacité de la batterie.

Mise au rebut

- Les batteries endommagées ou usées doivent être éliminées conformément aux réglementations locales, provinciales et fédérales dans un site de recyclage ou d'élimination des déchets dangereux approuvé.

Remplacement des batteries de l'imageur thermique de Bullard

- La durée de vie potentielle des batteries de l'imageur thermique de Bullard dépendra de la fréquence de suivi des recommandations ci-dessus et du degré d'utilisation de la batterie sur le terrain. Pour vous assurer que vos batteries d'imageur thermique de Bullard fonctionnent de manière optimale, **suivez ces directives et remplacez les batteries de votre imageur thermique tous les 12 à 24 mois.**
- Communication avec Bullard
 - Pour plus d'informations sur les imageurs thermiques, accessoires et pièces de rechange de Bullard (y compris sur les batteries de l'imageur thermique de Bullard), visitez www.bullard.com ou communiquez avec un représentant du Service à la clientèle de Bullard au 1-877-BULLARD.

Amériques:

E.D. Bullard Company
1898 Safety Way
Cynthiana, KY 41031-9303
Sans frais : 877-BULLARD (285-5273)
Tél.: 859-234-6616 • Téléc. : 859-234-8987
www.bullard.com

Europe:

Bullard GmbH
Lilienthalstrasse 12
53424 Remagen • Allemagne
Tél.: +49-2642 999980
Téléc. : +49-2642 999929
www.bullardextrem.com

Asie-Pacifique:

Bullard Asia Pacific Pte. Ltd.
LHK Building
701, Sims Drive, #04-03 • Singapour 387383
Tél. : +65-6745-0556 • Téléc. : +65-6745-5
www.bullard.com